



CHARTRE de PRESSE



REGLEMENTATION DES ACCREDITATIONS PRESSE Edition 2017

- 1 - Tout détenteur d'une accréditation presse FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande. (avant la date indiquée ci-dessous) – Il se verra octroyé un PACK PRESSE -
- 2 - Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du media. (tamponnée par celle-ci)
- 3 - Les journalistes "free lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs)
- 4 - La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accidents couvrant son activité durant LE RALLYE MONTAGNE NOIRE 2017. De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.
- 5 – Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération.
- 6 – Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du Rallye Montagne Noire Tarn Aude.
- 7 – Le détenteur de l'accréditation presse s'engage à envoyer un exemplaire du journal pour lequel il travaille ou une copie du reportage vidéo ou audio ou photos relatives au Rallye Montagne Noire 2017
- 8 – Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux et les sites internet (excepté accord avec l'Organisation et/ou la FFSA)

Sur demande particulière des « ACCES POINT STOP » pourront être délivrés **après accord de la Direction de Course**

Toute demande d'accréditation (par mail) doit parvenir **au plus tard avant le 7 juillet 2017**, au delà celle ci sera refusée.

PACK PRESSE ou MULTIMEDIA

Le pack se compose de:

- Un badge presse permettant l'accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse (cartes, timing ...)
- Une plaque presse,
- Une chasuble verte Média - individuelle délivrée par le Service Presse (Caution de 50 € demandée par chasuble)

Le port de la chasuble est obligatoire pendant la course

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation, sans en justifier la raison.

Marie Odile FARENC
Organisation Presse

OLIVIER FOSSAT
Attaché de Presse